

## COMPTE-RENDU du RV avec John Palacin Lundi 14 juin 2021

Voici ce qui est ressorti de la réunion avec John Palacin qui a eu lieu sur la terrasse du Café des 4 chemins lundi (merci Jérôme !) :

- Contacter Anne et Juan del Almacen de Cires pour leur demander s'ils sont intéressés par le projet = je les ajoute au tableau.
- La MJC semble être la bonne structure administrative pour porter le projet en tant qu'association = crédibilité accrue et confiance des élus.
- Les questions auxquelles nous devons répondre sont les suivantes et dans cet ordre :
- 1) QUI (s'investit et animera le lieu) et POUR QUI (publics) ?
- 2) QUOI (quels activités/services = faire des choix = exclure des idées pour affiner l'offre) et POURQUOI (valeurs, besoins sur le territoire) ?
- 3) COMMENT (planning d'une semaine type, par exemple) ?
- 4) COMBIEN (budget prévisionnel, espace, équilibre de fonctionnement...) ?
- 5) OÙ (le lieu est la dernière question à se poser car il dépendra des opportunités) ?
- Question à étudier : le tiers-lieu comprendra-t-il un espace de coworking (parmi l'ensemble des activités/services proposés) ? Un coworking associatif ou privé ou autre ? La location de bureaux pourrait créer un équilibre économique non négligeable. Qui souhaiterait travailler précisément sur ce pôle coworking en amont de l'ouverture du tiers-lieu ? Isabelle M. / Capucine G. ont montré de l'intérêt pour cette tâche.
- Il est important de déterminer une communauté (des citoyens rassemblés) qui porte le projet. Dans ce sens, la réunion publique d'information et d'échanges est une bonne idée (à organiser à la rentrée en septembre ?). Par ailleurs, une étude ou un sondage pour évaluer le nombre de personnes réellement intéressées par l'utilisation du coworking serait nécessaire pour créer une communauté.
- Les projets de ce type pèchent souvent sur le plan de l'animation = manquent de vie = périssent, dixit John Palacin. Qui voudrait s'investir dans l'animation du lieu, une journée par semaine (par exemple), en échange d'un salaire ou de la mise à disposition d'une salle d'activité ou d'un bureau de coworking ? Charlotte M. / Emmanuelle P. / Isabelle M. ont montré leur intérêt. L'objectif serait d'animer le tiers-lieu (coworking compris s'il est créé), de coordonner les activités/services, d'informer les publics, d'organiser et mettre à jour le planning d'occupation des salles, d'ouvrir et fermer le lieu chaque jour.
- Il serait intéressant de se renseigner sur le schéma de développement urbain de la ville qui est actuellement en discussion = en parler avec Eric Azémar le lundi 21 juin lors de la réunion à laquelle participeront Denis Morin et Cécile Percie du Sert ?
- La réunion avec Hélène Gaulier de l'Agence des Pyrénées (accompagnement et formation pour le montage du tiers-lieu dès janvier 2022) aura lieu demain, jeudi 17 juin à 14h30 à la MJC.
- La prochaine rencontre du collectif tiers-lieu est prévue le 29 juin.

Bonne journée et à bientôt !  
Charlotte